

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1702

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

22 septembre 2006
Domaine Public n° 1702
Depuis quarante-trois ans,
un regard différent sur l'actualité

Les paysans contre-attaquent

L'OMC dans l'impasse, les agriculteurs se félicitent du «coup d'arrêt donné à cette machine infernale». Ils espèrent que ce sera aussi un coup de frein à la réforme Agriculture 2011. Les premières salves du combat ont été tirées au sein de la commission du Conseil des Etats.

Les paysans savent qu'ils ont une bonne carte en main. La réforme de l'agriculture suisse se déroule au rythme imposé par les négociations internationales. *Agri* rappelle la coïncidence étroite entre le changement de la politique de la Suisse et la libéralisation agricole imposée par l'OMC. L'hebdomadaire ne décrit pas, malgré tout, l'OMC comme le grand satan. Les négociations internationales ont permis de tempérer le credo libéral. Elles ont offert une nouvelle vision de l'agriculture qui n'a pas l'unique fonction de fournir des produits au meilleur prix. Les paysans ont le droit de faire payer les services qu'ils rendent pour sauvegarder l'environnement et garantir un équilibre de la société, en évitant la désertification et le dépeuplement de régions entières. Le journal agricole se félicite de cet acquis décisif. En utilisant l'argumentation de la multifonctionnalité, la Suisse peut continuer de protéger son agriculture par un changement de méthode. Fini le soutien des prix qui encourage la production. En échange, les paysans reçoivent directement des subsides pour les services rendus à la société.

Les nouvelles règles de la politique agricole, maintenant bien connues, font l'objet d'un large accord politique. Mais les paysans s'écartent de cette ligne consensuelle. Devant la commission du Conseil des Etats qui a procédé à un premier examen de la réforme Agriculture 2011, les porte-parole du club agricole au parlement ont réclamé le maintien du soutien des prix à la production. Cette protection garantirait plus efficacement le revenu agricole que les paiements directs. Les agriculteurs donnent ainsi un coup de canif aux principes dont ils vantent par ailleurs les mérites. En proposant la suppression des soutiens à la production, le Conseil fédéral prépare les concessions qu'il s'appréte à faire à l'OMC. L'échec des négociations donne quelques chances à cette contestable régression. Le lobby paysan proteste, par ailleurs, contre la diminution de l'aide fédérale, amputée de 632 millions sur quatre ans. Il juge trop rapide le rythme des réformes de structures imposées à l'horizon 2011. C'est son rôle. Mais c'est aussi aux consommateurs et autres acteurs de la vie économique de défendre leurs intérêts.

(at) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

Le service public aurait tout à gagner de la création de sociétés européennes d'intérêt général.
page 2

La libre circulation des personnes n'a pas provoqué des mouvements migratoires massifs au sein de l'UE.
page 3

La prévoyance professionnelle mérite des réformes ciblées alors qu'elle s'enlisé sur le taux d'intérêt minimal.
page 4 et 5

Le Rapport sur la population mondiale de l'ONU éclaire brutalement le sort des femmes, entre exploitation et solidarité.
page 6

Le Savoir suisse brosse le portrait de la famille désormais éclatée et plurielle.
page 7

La valeur des mots

La récupération du vocabulaire squatte par la droite, entreprise notamment par Ségolène Royal en France, appelle le réalisme et la critique de l'idéologie. C'est une démarche, une méthodologie qui est, précisément, l'apport de la gauche, sa vocation.

Edito page 3